



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU PAYS FLECHOIS



SEANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2021



L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE JEUDI 8 AVRIL à 18 heures 00 minutes, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Pays Fléchois, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle Coppélia à LA FLECHE, sous la présidence de Madame Nadine GRELET-CERTENAIS, Présidente.

Etaient convoqués : Nadine GRELET-CERTENAIS, Laurent HUBERT, Gwenaël de SAGAZAN, Carine MENAGE, Jean-Claude BOIZIAU, Nicolas CHAUVIN, Christophe LIBERT, Claude JAUNAY, Philippe BIAUD, Michel CHALIGNÉ, Jean-Pierre GUICHON, Françoise FARCY, Michel LANGLOIS, Virginie DE LA FRESNAYE, Sylvain POIRRIER, Thierry RICOT, Christian JARIES, Jérôme PREMARTIN, Joël LELARGE, Véronique HERVE, Michel LANDELLE, Hervé BOIS, Pascale GLOTIN, Laurence GAUTIER, Philippe DESLANDES, Magali PREZELIN, Régis DANGREMONT, Patricia METERREAU, Michèle JUGUIN-LALOYER, Amadou KOUYATE, Françoise RACHET, Stéphanie DUBOIS-GASNOT, Sandrine BOIGNE, Hernani TEIXEIRA, Géraldine LECOMTE-DENIZET, Abdelhadi MASLOH, Isabelle LOISON, Olivier BESNARD, Myriam PLARD, Sylviane DELHOMMEAU, Nicolas MAGUE, Jean MUNSCH, Fabienne PAUMARD, Patrick JAUNAY, Christelle PHILIPPE.

Date de convocation 02/04/2021	<u>Absents excusés</u> : - Mme HERVE (pouvoir à M. LANDELLE) - Mme PREZELIN (pouvoir à M. DESLANDES) - Mme JUGUIN-LALOYER (pouvoir à Mme METERREAU) - M. MASLOH (pouvoir à M. KOUYATE) - M. MAGUE (pouvoir à Mme DELHOMMEAU) Mme LECOMTE-DENIZET
Nbre de membres en exercice : 45	
Nbre de membres présents : 39	
Nbre d'absents : 6	
Nbre de pouvoirs : 5	
Nbre de votants : 44	
Madame Carine MENAGE, Vice-Présidente, est désignée secrétaire de séance	

DELIBERATION N° DAG210408D003

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS
--

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil communautaire du 11 février 2021,

Ce dossier a été présenté à la commission des Finances en date du 1^{er} avril 2021,

Après en avoir délibéré, il est donc proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter le budget primitif de la Communauté de Communes du Pays Fléchois pour l'exercice 2021.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour Extrait Conforme,

LA PRESIDENTE,

Nadine GRELET-CERTENAIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200348-20210408-DAG210408D003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2021
